

**F. DULAC**

ARCHITECTE

SAVIANGES PAR BUXY

PARIS

86, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS



Savianges ce 24 Janvier 1887

Monsieur le maire de la  
commune de Verzé.

Vous avez dû recevoir le dossier de votre  
projet d'école qui a dû vous être adressé  
pendant mon absence.

L'état de rédaction que j'ai rédigé  
comprend toutes les dispositions qui peuvent  
être faites sans compromettre la solidité  
de la construction et son aspect. Les prix  
sont encore suffisants, malgré les quelques  
rébais que j'y ai fait, mais il ne saurait  
pas être diminués davantage sans risquer  
de ne pas trouver adjudicataire. De plus,  
si vous aviez des rébais, j'aurais eu il

est encore possible, la commune en  
bénéficiant & l'employant avec travaux  
accessoirs.

Le conseil dans l'état actuel de  
prendre une décision la flûte possible pour  
que nous finissions l'édification  
avant le mois de mars

Lisez attentivement le rapport que  
j'ai fourni au sujet de l'éducation, ainsi que  
trouverez l'explication de toutes les réductions  
que j'ai faites et de celles que j'ai dû révoquer

Il faut que nous devenions satisfait  
tout à la fois aux règlements ministériels,  
aux conditions de solidité de durée & d'aspect  
que comporte tout édifice public et  
que nous arrivions en outre à la plus faible  
dépense possible.

Il n'est pas possible de réduire davantage  
le projet adopté. Nous ne pourrions obtenir  
une diminution nouvelle qu'en supprimant  
les salles de dessin & les projets ou en  
construisant les logements & la mairie  
sur les salles de classe et encore  
la diminution de prix serait très

faible...

Les rédacteurs que le vain propos  
vous a laissés ont été très étudiés  
à vous qui semble en faire plus.

Si vous avez besoin de certaines explications  
je les tiens à votre disposition.

Le vain des fois, maintenant le  
muni, mes sentiments de vous.

T. Lemaire

